

LES CHARTES DE BONNE CONDUITE DES YACHTSMEN DE TRADITION

CHARTER S.N.S.M. DU CITOYEN DE LA MER

Les observateurs quotidiens du monde de la mer constatent aujourd'hui une évolution qui peut menacer cet espace de développement, d'engagement personnel et de liberté qui est notre trésor commun :

- Les approches maritimes de notre littoral n'étaient, il y a encore soixante ans, pratiquées en majorité que par des professionnels, dont une grande quantité de pêcheurs. Elles sont aujourd'hui surchargées.
- La mer reste un partenaire exigeant qu'il faut savoir apprivoiser quand les progrès, parfois trompeurs, de la technologie peuvent donner le sentiment que tous peuvent l'affronter sans préparation préalable.
- La mer reste enfin encore très largement un espace de liberté, faiblement réglementé et accessible à tous.

C'est pour préserver ce trésor, que les Sauveteurs en Mer s'engagent à promouvoir auprès des vingt millions de Français qui pratiquent la mer chaque année, régulièrement ou occasionnellement, au large ou à partir du littoral, une évolution des comportements fondée sur les valeurs fondamentales du « Citoyen de la Mer » : Responsabilité, Solidarité, Respect.

LES DIX COMMANDEMENTS DU CITOYEN DE LA MER

Le citoyen de la mer responsable :

1. S'informe au mieux du milieu maritime qu'il va pratiquer : météorologie, marées, courants, hydrographie, récifs, phénomènes particuliers locaux, réglementations spécifiques...
2. Est conscient de ses possibilités et de ses limites.
3. S'il part en mer, connaît et maîtrise l'engin nautique qu'il met en œuvre, ses caractéristiques de tenue de mer, ses règles de conduite, ses installations de sécurité. A partir du littoral, il s'informe des consignes de sécurité en vigueur localement.
4. Connaît l'état de préparation de son équipage et s'assure de son équipement de sécurité individuelle adapté aux conditions de pratique de la mer.

Le citoyen de la mer solitaire :

5. Se prépare à l'éventualité de devenir lui-même un sauveteur ; dans cette perspective, il s'informe sur les contacts à prendre pour alerter les secours et connaît les premiers gestes qui sauvent,
6. Surveille son environnement lorsqu'il est en mer, de manière à détecter rapidement toute anomalie ou tout danger affectant une personne en difficulté,
7. Porte spontanément secours aux personnes en difficulté dans la mesure de ses capacités et donne l'alerte aux services spécialisés de coordination des opérations de sauvetage.

Le citoyen de la mer respectueux :

8. Entretien sa connaissance sur les habitudes et contraintes des autres acteurs qui pratiquent son environnement maritime,
9. Ne se départit jamais de sa courtoisie dans ses contacts avec eux.
10. Respecte scrupuleusement l'environnement.

Vice-Amiral d'Escadre Yves LAGANE
Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer « Les Sauveteurs en Mer »



ECOGESTES MÉDITERRANÉE

Vivre et respecter la mer au quotidien !

La charte des usagers de la mer

- Je choisis de préférence une zone sableuse pour mouiller et je remonte mon ancre à l'aplomb de mon embarcation pour éviter de dégrader les fonds,
- Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées,
- J'observe les animaux sans les toucher ni les déranger,
- Pour la vie à bord, je suis vigilant quant aux quantités utilisées,
- J'évite de faire la vaisselle à bord si je suis proche des côtes sinon j'utilise des produits propres comme le savon de Marseille,
- Je vérifie le bon état de fonctionnement de mon moteur afin d'éviter tout rejet.
- Je ne jette aucun déchet en mer ou sur la côte et utilise les containers appropriés,
- J'entretiens mon bateau et mon matériel avec des produits respectueux de l'environnement,
- Je respecte la tranquillité du site et du voisinage.



RESPONSABILITÉS DES CONCURRENTS - RÈGLE CIM N°26 -

Les concurrents participent aux courses à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les dommages que pourraient subir les personnes ou les choses, tant à terre qu'en mer, à la suite de leur participation aux régates. Il est rappelé aux capitaines qu'ils sont personnellement responsables de tous les accidents qui peuvent arriver à leur yacht ou à leur équipage. C'est donc eux qui devront vérifier l'existence de toutes les assurances nécessaires pour couvrir tous les risques y compris ceux envers des tiers. Il sera de la compétence des capitaines de juger sur la base de l'entraînement atteint, la force du vent, l'état de la mer, les prévisions météorologiques, etc, de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre part aux épreuves du programme. A la suite d'une grave infraction aux bonnes manières ou à l'esprit sportif, le Comité de réclamations (ou jury) peut exclure un coureur soit de la suite de la compétition, soit de la totalité de la série, ou prendre toute autre mesure disciplinaire. Ce texte s'applique non seulement pour les épreuves proprement dites, mais également pendant la durée de la manifestation.

Le capitaine est responsable de la tenue de son équipage et des sanctions peuvent également être prises contre lui allant jusqu'à la radiation du yacht dans l'épreuve considérée sans pour autant exclure d'autres sanctions.



Comité International de la Méditerranée:
AFYT, AIVE, AMBT, RANC

LE CORINTHIAN SPIRIT

Le Corinthian Spirit imprègne le yachting classique... Le Corinthian Spirit est un état d'esprit. Il se manifeste au port ou sur l'eau, il ne se résume pas au fair-play et d'ailleurs il ne s'explique pas et pourtant il manifeste sa présence par certains signes :

- faire preuve de discrétion et de modestie dans la victoire comme dans la défaite,
- rester courtois dans les manœuvres les plus désespérées,
- un brin d'élégance mais point trop car l'arrogance n'est pas loin,
- faire preuve de bonne humeur communicative,
- se rappeler sans cesse que la régata est un jeu et doit le rester,



Patrice de Colmont,
Président de l'International Yacht Club de Pampelonne
Fondateur de la Nioulargue
(texte rédigé par François Carn, YCF)

LE DÉCALOGUE DU GENTLEMAN-SAILOR DE TRADITION

- Le plaisir partagé du franc jeu avant celui de la victoire, en toute circonstance tu privilégieras !
- L'authenticité du patrimoine nautique et sa préservation, en priorité tu défendras !
- L'Étiquette navale à la mer comme à terre, notamment les règles de pavillonnaire, du savoir-vivre et du code vestimentaire, toujours tu respecteras et feras respecter !
- La sécurité des équipages, des bateaux, des biens et des tiers avec vigilance constamment tu assureras !
- L'entraide, l'assistance et la solidarité entre concurrents et marins, à jamais tes valeurs seront !
- L'information utile au bon déroulement de toute navigation et escale, spontanément tu partageras !
- De courtoisie et de bonne humeur comme d'esprit de camaraderie et d'élégance, en toute occasion tu témoigneras !
- Des usages et règles en cours, auprès des organisateurs, clubs et ports locaux, au préalable tu t'informereras et appliqueras !
- L'environnement en mer comme au port, scrupuleusement tu préserveras !
- Autour de toi, partout et tous les jours, cet esprit yachting tu cultiveras et transmettras !



Henri-Christian Schroeder
Commodore du Trophée Bailli de Suffren

ETIQUETTE NAVALE

Règles de l'Étiquette navale (pavillonnaire, code vestimentaire, savoir-vivre,...) selon le Yacht Club de France, disponibles et téléchargeables sur le site www.afyt.fr



RÈGLES FONDAMENTALES ISAF

1. Aide: un bateau ou un concurrent doit apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger.
2. Navigation loyale: Un bateau et son propriétaire doivent concourir selon les principes reconnus de sportivité et de jeu loyal. Un bateau peut-être pénalisé selon cette règle seulement s'il est clairement établi que ces principes ont été bafoués. Une disqualification selon cette règle ne doit pas être retirée du score du bateau dans la série.
4. Responsabilité: il appartient à chaque yacht, sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ, ou rester en course.



CHARTER LA BELLE CLASSE

« Je dois à mes anciens maîtres, à ces hommes rudes qui ont hérité de leurs ancêtres le courage, la noblesse et la générosité sans lesquels il n'y a pas de véritables marin, de leur dire combien je suis fier d'eux. »

Prince Albert 1^{er}

Dans la continuité de l'étiquette navale et de l'esprit perpétué par les gens de mer, La Belle Classe se fonde sur le partage de valeurs communes au sein d'un club d'armateurs et de passionnés de yachts d'époque et classiques, avec la volonté de perpétuer une longue tradition de savoir-faire où le prestige, l'élégance et l'excellence constituent les principaux fondements de leur art de vivre.

Prénant connaissance de l'engagement du Yacht Club de Monaco en faveur de la sauvegarde du patrimoine maritime, de l'application de l'étiquette navale et du respect des valeurs qui y sont associées, qu'il s'agisse de savoir-vivre, de savoir-faire ou de la protection de l'environnement marin et partageant cette volonté de préserver ces valeurs communes afin de pouvoir les transmettre aux générations futures.

Chaque membre s'engage à respecter la Charte La Belle Classe et ses trois valeurs fondamentales :

- Respect du patrimoine et de ses yachts
- Respect de l'étiquette navale
- Respect de la mer et de l'environnement

Les objectifs sont les suivants :

- a) La sauvegarde du patrimoine maritime et le respect de toutes unités et éléments qui s'y rattachent,
- b) Le respect de l'histoire, le maintien et la conservation du yacht dont l'armateur a la responsabilité avec une recherche constante d'authenticité et de préservation de son état d'origine,
- c) L'application des règles maritimes d'entraide, de solidarité et d'accueil que préconise l'étiquette navale, tant en mer qu'à terre,
- d) La participation aux rassemblements de yachts de tradition, en favorisant à tout moment et en toute circonstance, une attitude de « gentleman », de respect et de courtoisie, qu'il s'agisse à l'égard des autres concurrents ou de la protection des yachts et des personnes,
- e) Le partage et la transmission du plaisir de la mer et de ses valeurs,
- f) Le respect de l'environnement et de la mer.

